



Yvelines
Le Département

Autonom

Agence interdépartementale Yvelines et Hauts-de-Seine

L'Agence Autonomy devient le guichet unique
dédié à l'adaptation de l'habitat des seniors et des personnes en situation de
handicap dans le **Département des Yvelines**

L'agence intervient sur 5 axes structurants d'une véritable politique en faveur du
virage domiciliaire :

- Promouvoir l'autonomie et le bien vieillir,
- Favoriser des habitats adaptés et inclusifs,
- Sécuriser le parcours des usagers,
- Structurer, professionnaliser et moderniser les services,
- Améliorer l'attractivité des métiers du prendre soin.

Afin de mieux **accompagner les seniors et les personnes en situation de handicap dans leurs projets d'adaptation de leur logement et leurs démarches d'accès aux aides financières**, le Département des Yvelines, la Délégation départementale de l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) et la Caisse Nationale de l'Assurance Vieillesse (CNAV) viennent de signer une convention **"Programme d'intérêt général Habiter Facile 2023 - 2025"**.

A partir du **1er avril 2023**, l'Agence Autonomy prendra en charge l'accompagnement des seniors et des personnes en situation de handicap dans l'adaptation de leur logement en place de SOLIHA Yvelines Essonne (pour les dossiers ouverts avant cette date, SOLIHA Yvelines Essonne restera l'opérateur jusqu'à leur terme).

Contact Pôle Habitat – Agence Autonomy :

Tél : 01 30 83 69 10

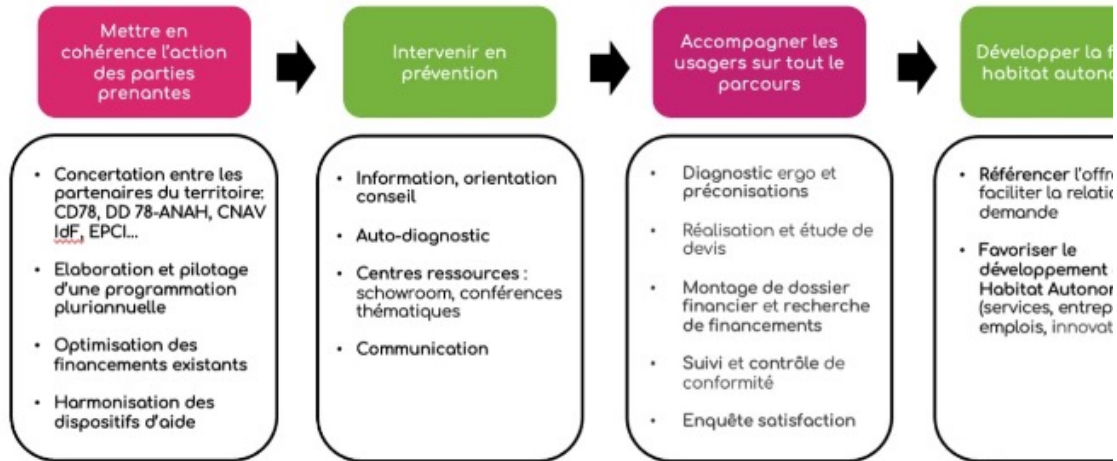
Courriel : habitat@agence-autonomy.fr

Le département des Yvelines, engagé depuis plusieurs années en faveur du soutien financier à l'adaptation du logement aux besoins de l'autonomie, souhaite aller plus loin et plus vite avec deux objectifs majeurs :

Objectif 1 : Massifier les soutiens à l'adaptation des logements des personnes âgées en perte d'autonomie et des personnes en situation de handicap mais également, dans une logique préventive, des seniors autonomes grâce à la mise en place d'un **"Programme d'intérêt général Habiter Facile"** et la signature en février dernier d'une convention tri-annuelle entre le Département des Yvelines, la Délégation départementale de l'ANAH et la Direction de l'action sociale d'Ile de France – CNAV.

Un **programme 2023 – 2025** a été élaboré pour atteindre un objectif de 3500 logements à adapter avec un budget de plus de 11 millions d'Euros hors nouveaux financements (communes/EPCL, autres caisses de retraite, organismes sociaux, institutions, fondations et entreprises) et participation des ménages.

Cette démarche permettra de mieux structurer la chaîne de valeur de l'adaptation des logements des personnes en situation de fragilité en intervenant sur quatre volets :



Objectif 2 : Sécuriser le parcours des usagers en confiant à l'Agence Autonomie les missions d'un guichet unique pour accompagner les usagers à toutes les étapes et du pilotage opérationnel du PIG Habiter Facile :

- **Information conseil orientation** sur les solutions disponibles adaptées aux besoins et les aides financières existantes via plusieurs canaux : plateforme téléphonique **Allo Autonomie 78**, un **n° vert Amélioration Habitat** dédié à la rénovation énergétique (MaPrimRénov) et adaptation de l'habitat (MaPrimAdapt) prévu en novembre 2023 et un Portail numérique début 2024. Afin d'apporter information et conseil et repérer les situations à risque, l'agence mobilisera toutes ses équipes : habitat, délégués territoriaux prévention/CFPPA, agents de convivialité/visiteurs à domicile, installateurs de la solution Domycile. L'agence prévoit un large plan de communication à destination des professionnels : Elle mobilisera également ses partenaires : TAD/PAT, SAAD, SSIAD/SPASAD, DAC, CCAS, plateformes Répit, associations des aidants et de patients, réseau APTA-78, établissements services sociaux des GHT et SSR, ... Enfin, L'agence prévoit d'organiser des permanences d'information en proximité et des visites des showroom - appartements témoins.
- **Diagnostic habitat** : après avoir vérifié l'éligibilité du demandeur aux aides existantes, l'agence mobilisera ses ergothérapeutes et techniciens du bâtiment et travaillera en étroite collaboration avec les travailleurs sociaux et ergothérapeutes des PAT (pôle autonomie territorial) afin d'évaluer les besoins d'adaptation du logement et d'installation d'aides techniques des usagers.

- **Assistance à maîtrise d'ouvrage** : après accord du demandeur sur son plan de travaux, l'agence l'accompagne dans la recherche et l'étude de devis, la mise en relation avec les artisans et entreprises référencés, et la recherche de financements accessibles ; l'agence assurera ensuite le suivi des travaux et le contrôle de conformité.

Enfin, l'agence prévoit un questionnaire satisfaction des usagers à la fin de travaux et six mois après, un questionnaire impact auprès des usagers, aidants et professionnels du domicile.

L'agence assure le pilotage opérationnel et l'organisation des bilans annuels, en lien avec les directions de l'Autonomie, et de la Ville Habitat du département, et des partenaires du PIG Habiter Facile : DDT – ANAH, CNAV – DASIF, etc.

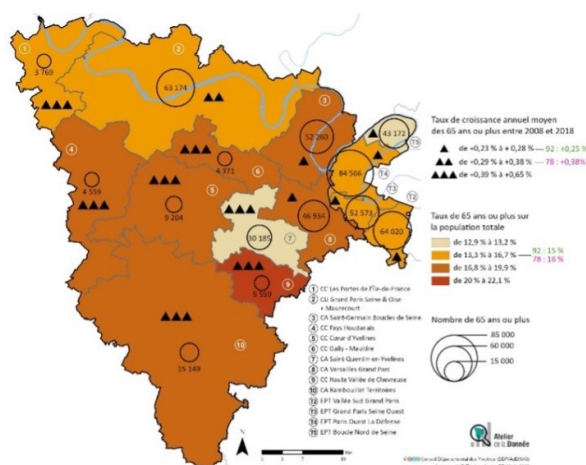
LES CLEFS POUR COMPRENDRE

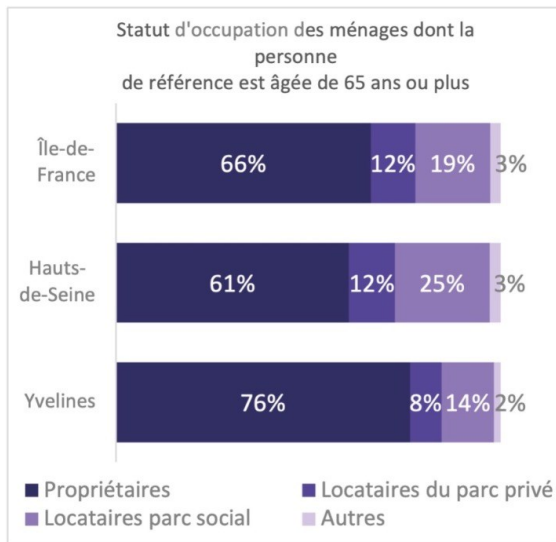
Portrait des seniors Yvelinois propriétaires de leur résidence principale

Synthèse d'une étude réalisée à la demande de l'agence en mai 2022 par la Direction Contrats, Études & Prospective - Développement et Aménagement durable – Les Yvelines

Les 65 ans ou plus passeront de 235 000 (16%) en 2018 à 340 000 (22%) en 2040, soit presque 100 000 habitants de plus avec un pic dès 2030-2035 (Insee RP 2018). Plus important les **85 ans ou plus**, un âge où apparaissent les premiers signes de fragilité, **doubleront leurs effectifs** en passant aux mêmes dates de 36 000 à 70 000 personnes.

Les EPCI ruraux des Yvelines enregistrent historiquement les taux de seniors les plus élevés : la croissance est forte là où les taux sont déjà élevés mais avec des effectifs plus faibles alors que les territoires urbains (y compris avec quartiers prioritaires) qui connaissent des progressions moins marquées mais avec des effectifs plus élevés.





Vivre chez soi est un choix massif chez les seniors Yvelinois : 98 % des 65 ans ou habitent en logement autonome. Par ailleurs, la part des propriétaires occupants de leur logement est dix points plus élevée que la moyenne régionale : **76% des 65 ans** +.

Ces évolutions auront une incidence forte et différenciée selon les territoires notamment sur les besoins en services de soins et d'accompagnements à domicile, ainsi qu'en matière d'adaptation des logements et plus globalement du cadre de vie.

En effet, les seniors propriétaires habitent des logements de grandes tailles (93 M2) et en grande majorité dans un habitat individuel (65%), un taux qui baisse pour les 75 ans plus (49%), ces taux restent néanmoins plus marqués dans les territoires ruraux, à contrario, la croissance des logements collectifs s'opère principalement dans la CA de SQY et dans Sud Yvelines.

A signaler la part des logements collectifs sans ascenseur relativement plus élevée dans le département (30%) en raison notamment de l'ancienneté du parc. Plus globalement, 46 % du parc logements seniors est construit avant 1971, et la part des ménages seniors vivant dans un logement depuis au moins 30 ans est la plus forte dans les EPCI ruraux, toutefois, corrélée à l'intensité du vieillissement de la population, c'est la CA SQY qui détient la progression la plus rapide entre 2008 et 2018.

Les logements sans confort sont rares (2,1%) mais une part non négligeable (17%) de logements sont hors réseaux énergétiques ; ces deux constats concernent davantage les EPCI ruraux des Porte de l'Île-de-France et du Pays Houdanais ainsi que dans la CA de Saint-Germain Boucle de Seine en raison de l'ancienneté du parc de logement.

Une accessibilité des services de santé, sociaux, commerces et équipements sportifs et culturels de proximité inégale sur le territoire : le Pays Houdanais, Cœur d'Yvelines et Portes de l'Île de France sont moins bien desservi que le reste du département.

44 300 ménages seniors sont éligibles aux aides de l'ANAH (revenus modestes et très modestes), ce qui représente 23% des ménages seniors.

SYNTHESE DES ENJEUX RELATIFS AUX SENIORS PROPRIÉTAIRES

Enjeux territoriaux liés au vieillissement de la population

Accélération du vieillissement

- Le vieillissement de la population est une réalité et les projections annoncent un doublement du nombre de seniors d'ici 2050. Les territoires ruraux sont les plus touchés.

Isolement

- L'augmentation de l'espérance de vie contribue à l'isolement des seniors.
- Les territoires urbains sont les premiers concernés par l'isolement, en raison d'un mode de vie citadin moins familial.

Précarité financière

- Les taux de pauvreté des seniors sont en moyenne très bas mais hétérogènes avec plusieurs territoires urbains plus touchés.

Qualité des logements

- L'ancienneté des logements corrélée avec leur confort permet d'approcher la notion de qualité des logements. Les territoires urbains sont davantage concernés par un parc ancien et les territoires ruraux par un mode de chauffage énergivore.

Accessibilité services & équipements

- Un accès rapide services & équipements est essentiel pour l'autonomie des seniors et pérenniser l'attractivité des territoires.
- Les territoires souffrent d'un déficit d'offre de santé de la désertification médicale.

Territoires les plus concernés dans les Yvelines

CA Rambouillet Territoires
CA Cœur d'Yvelines

Forte accélération dans la CA Saint-Quentin-en-Yvelines où le nombre de seniors équivaut à celui de toutes les communautés de communes rurales

CA Rambouillet Territoires
CA Saint-Quentin-en-Yvelines

CU Grand Paris Seine & Oise
CC Portes de l'Île-de-France

CA Saint-Germain Boucle de Seine
CA Versailles Grand Parc
CC Portes de l'Île-de-France

Une dépendance au fioul en diminution mais significative pour CC Pays Houdanais

CC Pays Houdanais
CC Cœur d'Yvelines
CC Portes de l'Île

Agence Autonomy
17 Rue Albert Thomas
78130 Les Mureaux

